

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION RECREATIVE BON RELAX

5 août 2019

SITUATION ACTUELLE DE LA PISCINE

La piscine présente des problèmes structurels au niveau du moteur et du filtre à chlore qui nécessitent une réparation immédiate



L'IMPORTANCE DE LA PISCINE

- La piscine est le centre de Bon Relax
- La piscine apporte de la valeur à nos maisons et à nos appartements
- La piscine a un grand potentiel si nous nous impliquons tous
- Il y est impossible de construire autre chose qu'un équipement de sport

QUI SONT LES PROPRIÉTAIRES DE LA PISCINE?

- La piscine appartient à l'Association Récréative Bon Relax et à ses membres

QUE DOIS-JE FAIRE POUR DEVENIR MEMBRE?

- Etre propriétaire d'une maison ou d'un appartement à Bon Relax
- Avoir payé le droit d'entrée (inscription) (600€) et être à jour avec la cotisation annuelle (175€)
- Si vous arrêtez de payer la cotisation annuelle (175 €), vous perdez le statut d'être membre.
- Chaque propriété correspond à un membre de l'association

COMMENT PUIS-JE AIDER À SAUVER LA PISCINE?

- Pour devenir nouveau membre, **le droit d'entrée (inscription) de 2019 est de 350 €.** Vous pouvez effectuer un paiement fractionné
 - o 1er paiement jusqu'au 15 novembre 2019 (Min175€)
 - o 2e versement jusqu'au 15 mars 2020
- Ceux qui ont déjà payé un droit d'entrée avant août 2019 verseront une participation exceptionnelle de 200 €
(Il est obligatoire d'envoyer les documents certifiant le paiement ultérieur de ce droit d'entrée pour que le conseil d'administration examine précisément chaque cas.)
- À partir du 15 mars 2020, les frais d'inscription seront de 600 €

Email : piscinabonrelax@gmail.com

Pour effectuer le paiement **(NOUVEAU compte bancaire)**

- Caixabank, Plaça Catalunya, 1 (bureau 8111), 17470 - Sant Pere Pescador (Girona)
- - IBAN ES40 2100 8111 6102 0007 7126
- - Code BIC pour les virements internationaux CAIXESBBXXX
- - Il est obligatoire d'indiquer l'adresse et le nom du propriétaire lors du transfert